

Compte rendu Du Conseil Municipal de Le Ribay

Séance du 17 OCTOBRE 2011

Le 17 octobre 2011, à 18 h 30 heures, les membres du conseil municipal de la commune de Le Ribay se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire, André ROCTON

1°) Contrat de redynamisation du Site de Défense de Laval

Suite de la dissolution du 42^{ème} régiment de transmissions de Laval et Considérant que, à la, les communes de Hardanges et du Ribay sont devenues propriétaires du terrain du Mont du Saule, le conseil municipal du Ribay a approuvé le contrat de redynamisation du Site de Défense de Laval pour le Quartier Ferrié et le Mont du Saule. M. le Maire est autorisé à signer ce contrat.

2°) SIVU du Mont du Saule

Le conseil municipal s'est prononcé sur le choix du cabinet d'urbanisme qui réalisera la révision et la modification du Plan Local d'Urbanisme du Ribay.

Il a décidé de retenir la proposition du cabinet : « ART DE VILLE » (Mme DION Marie-Cécile) pour un montant de 8 875 € HT dont 2 500 € HT pour la paysagiste Mme GUILBERT Violaine (Le Mans). M. le Maire est autorisé à signer l'acte d'engagement correspondant.

3°) Tarif cantine Scolaire

Le conseil municipal rappelle les tarifs de la cantine à compter du 1^{er} septembre 2011

- repas enfants : 3.05 €
- repas adulte : 6.00 €

4°) Remboursement Sinistres

Le conseil municipal autorise M. le Maire à encaisser les chèques de l'assurance SMACL pour le remboursement de deux sinistres :

- poteau incendie face mairie = 2 894.32 €
- carreau vitre tracteur = 438.37 €